

promettant qu'on ne paiera rien en laissant sa propriété à quelqu'un d'autre, vous n'y parviendrez pas. Même si vous étiez réélu vous n'aurez pas assez pour payer les traitements des ministres élus, car il ne restera personne dans la province pour payer les impôts.

● (9.20 p.m.)

Soyez donc réalistes. Si vous voulez parler, essayez de dire quelque chose d'intelligent. Si vous voulez créer un impôt sur les successions, proposez-nous un montant pour l'impôt sur les gains en capital et un autre pour l'impôt sur les successions. Ensuite, vous direz ce que tout cela changera pour les gens qui ont trimé toute leur vie afin de pouvoir payer leurs impôts. Votre premier ministre demande des impôts élevés pour aider le Manitoba à être une bonne province. Je n'ai rien contre le premier ministre. Je vous demande simplement de ne pas vous contredire; dites-nous la même chose que ce que vous avez dit au Manitoba, et nous serons comblés.

L'amendement que j'ai mentionné précédemment aura peut-être une influence sur le budget, mais, malheureusement, nous ne parlons pas du budget. Nous en avons déjà parlé et nous l'avons adopté. Il a été accompagné d'un changement de politique monétaire qui a contraint le Canada à augmenter son rythme de croissance. Il suffit d'examiner les chiffres de l'OCDE pour voir que le Canada, avant ce qui s'est passé le mois dernier, arrivait à résoudre ses problèmes auxquels il s'attaquait de manière appropriée et qu'il se portait bien.

Des voix: Oh, oh!

M. Osler: Vous pouvez rire si vous le voulez. Nous examinons actuellement une nouvelle politique fiscale dont l'objet est de rendre le régime de l'impôt plus rationnel et plus équitable. Comme je l'ai déjà fait remarquer, on est parvenu à donner au projet de loi ce caractère rationnel et équitable à l'égard des particuliers. On pourrait même dire qu'il est beaucoup plus équitable que n'importe quel projet de réforme fiscale proposé jusqu'ici.

Des voix: Oh, oh!

M. Osler: Cela vous fait rire, mais j'aimerais voir ce que vaut votre système à vous. On l'a déjà essayé en Angleterre et en Nouvelle-Zélande, et on l'a rejeté. Qui en veut ici? Nous avons bien vu quels résultats il donnait. S'il s'agissait d'analyser le projet de loi article par article, je ne serais pas assez compétent pour donner mon avis, car je suis ni économiste ni spécialiste des questions fiscales. Pour le moment, toutefois, nous ne faisons qu'étudier le projet de loi dans son ensemble.

Si nous envisageons une réforme fiscale—et c'est la raison d'être de ce bill—nous devons prendre en considération un aspect de la réforme fiscale sur lequel nous devrions, à mon sens, nous pencher lors de l'examen article par article. Je songe ici aux aspects régionaux de la réforme fiscale. Il nous faut prévoir des concessions fiscales qui soient de nature à encourager dans les régions à faible expansion les industries qui emploient une importante main-d'œuvre. Je prendrai les Prairies comme exemple. Le Manitoba a plus ou moins résolu son problème du chômage grâce à l'émigration. De 1961 à 1966, 30,000 personnes ont ainsi quitté la province et, malheureusement, 11,500 d'entre elles étaient âgées de 25

[M. Osler.]

à 44 ans. Je pourrais encore citer d'autres chiffres, mais je m'en abstiendrai cette fois, car j'en ai déjà fait état ici même auparavant. Ce n'est certainement pas le bon moyen de résoudre le problème du chômage. Ce n'est assurément pas là un exemple de cette égalité des chances dont le gouvernement actuel s'est fait le champion. Pour nous autres Manitobains, l'égalité des chances ne consiste pas à chasser nos jeunes afin de maintenir le taux de chômage à un niveau peu élevé et cela ne profite pas à l'ensemble du Canada.

Je voudrais signaler que 44.5 p. 100 des produits fabriqués au Canada qu'on utilise dans les Prairies viennent de l'Ontario et du Québec. En sens contraire, 1.9 p. 100 seulement des produits fabriqués au Canada utilisés dans l'Ontario et au Québec proviennent des Prairies. Cela représente un énorme pourcentage de 14.4 de tous les produits fabriqués dans les Prairies. En d'autres termes, les marchés de l'Ontario et du Québec ont pour nous une grande importance. Nous nous trouvons dans une situation sans parallèle. Le deuxième en importance de nos débouchés est le centre du Canada. Par conséquent, lorsqu'on parle du ministère de l'Expansion économique régionale et du passage à la fabrication, ce passage, tout au moins pour les Prairies, dépend du bien-être du centre du Canada comme débouché. J'estime que nous, des Prairies, nous intéressons énormément au bien-être économique du centre du Canada.

Une voix: Vous lisez votre discours.

M. Osler: Je ne l'ai pas lu. J'ai dit aussi que si la politique canadienne permettait la croissance économique, comme on le prétend, nous pourrions acheter du centre du pays plus de produits manufacturés que les misérables 6.4 p. 100 que nous achetons présentement. Traditionnellement, les Prairies étaient censées constituer un marché captif pour l'Est. Comme marché, nous ne représentons plus un débouché très important pour les provinces centrales, parce qu'elles s'intéressent au marché mondial. Nous ne représentons pas grand-chose pour elles mais pour nous elles comptent énormément du fait que nous entrons dans la phase de fabrication. De façon générale, nous devons avoir des conditions susceptibles d'encourager dans l'Ontario et le Québec l'achat de nos produits manufacturés. Naturellement, le plus grand employeur se trouve dans les services de consommation, mais en retour ceux-ci doivent s'approvisionner dans les industries secondaires pour atteindre leur apogée, et c'est aux fabricants que je m'adresse ce soir. Nous sommes encore loin de la ligne de départ et il nous faut des politiques fiscales régionales pour nous y rendre.

Les Prairies sont la seule région où la main-d'œuvre du secteur primaire est plus considérable que celle du secteur secondaire. Les personnes qui travaillent à l'agriculture y représentent encore 18 p. 100 du secteur primaire malgré une baisse réelle de la main-d'œuvre agricole. Ce pourcentage et de loin le plus élevé du Canada. Comme l'agriculture domine toujours dans notre région et que les effectifs de la main-d'œuvre agricole diminuent comme je l'ai dit, la force ouvrière des Prairies s'accroît nécessairement beaucoup plus lentement qu'ailleurs, en dépit du fait que nous nous orientons vers la fabrication et que nous faisons l'impossible pour freiner l'émigration.

Même si le pourcentage de l'emploi global dans les services se compare à celui du reste du Canada, l'ensem-